

NOS CHIFFRES 2025 :

54

SALARIÉS

17

EQUIVALENTS TEMPS PLEINS

32 594

HEURES RÉMUNÉRÉES

142

ADHÉRENTS

DONT 53

**ASSOCIATIONS ADHÉRENTES
DANS LE CADRE DE LA GESTION
SALARIALE**

2180

**FICHES DE
PAIES POUR**

258

SALARIÉS

CONTACTS

DIRECTION & PÔLE INSERTION

Christine GREGORCIC, Directrice

03.29.77.34.44 / 06.13.14.78.72

christine.gregorcic@profession-sport-loisirs.fr

PÔLE ADMINISTRATIF

Laure AUBRIET, Secrétaire comptable

Responsable du pôle administratif

03.29.77.25.25

laure.aubriet@profession-sport-loisirs.fr

PÔLE ANIMATION

Violaine GUILLAUME, Educatrice sportive

Responsable du pôle animation

03.29.77.25.25 / 06.22.80.77.54

violaine.guillaume@profession-sport-loisirs.fr

COORDONNÉES

PSL 55 - GESAM

Espace Oudinot

10 rue du Lieutenant Vasseur

55 000 BAR-LE-DUC

03.29.77.25.25

gesam55@profession-sport-loisirs.fr



PSL 55 – GESAM
profession
sport & loisirs

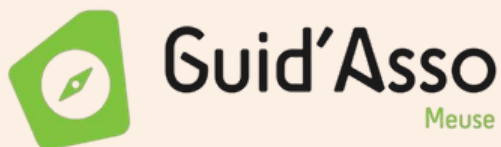
Votre partenaire emploi

QUI SOMMES NOUS ?



PSL 55 - GESAM, Groupement d'Employeurs et Animation Meuse, est une **Association loi 1901** qui a pour objet de **mettre à disposition** de ses adhérents un ou plusieurs salariés ainsi que de leur apporter **aide et conseils** en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

L'association a un rôle d'insertion et de promotion de l'emploi, ainsi que le développement du sport et de l'animation.



PSL 55 - GESAM est spécialiste Guid'Asso et répond à vos questions concernant la fonction employeur, la gestion du personnel et la comptabilité.

NOS SERVICES

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

- Accompagnateurs socioprofessionnels
- Agents d'entretien
- animateurs socioculturels, Educateurs sportifs
- Secrétaires comptables...

L'objectif est de **mutualiser les besoins** afin de créer et développer des emplois pérennes sur le département.

AIDE A LA GESTION

PSL 55 - GESAM vous propose **une aide personnalisée** en fonction de vos besoins : enregistrement de votre **comptabilité**, aide à la mise en place d'outils de gestion.

GESTION SALARIALE

PSL 55 - GESAM réalise **les fiches de paie** et **déclarations sociales** des associations qui emploient du personnel (tiers de confiance URSSAF).



"L'essentiel, c'est notre capacité à transmettre"

LES AVANTAGES

- Contribution à la **préservation d'emplois**.
- Déchargement de toutes les **démarches administratives** liées à l'emploi.
- Bénéficier d'un **salarié qualifié**, quels que soient le rythme et le volume de vos besoins.



PSL 55 - GESAM INTERVIENT AUPRÈS DE :

ASSOCIATIONS DE TOUS DOMAINES D'ACTIVITÉ

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMITÉS ET CLUBS SPORTIFS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ...

